

Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie C, sous-catégorie 3.11

N° de demande : 2007-4094
Catégorie : Catégorie C, sous-catégorie 3.11 (Nouvelle étiquette ou modifications à l'étiquette du produit – Nouveaux organismes nuisibles)
Produit : Fongicide en pâte fluide Quadris
N° d'homologation : 26153
Matière active (m.a.) : Azoxystrobine [AZY]
N° de document de l'ARLA : 1465629

Contexte

Le fongicide en pâte fluide Quadris (Quadris Flowable Fungicide) a été homologué pour la première fois le 19 mai 2000. Il est actuellement homologué pour utilisation dans les cultures de canola, de légumineuses (y compris le soja), de tomates de plein champ, de maïs, de ginseng, d'avelines et de noisettes, de betteraves à sucre, de coriandre, d'asparagus plumeux, d'épinards, de daikon, de raifort, de rutabaga, de navet, de betteraves potagères, de radis et de pommes de terre. Les méthodes d'application comprennent l'application foliaire, l'application dans la raie de semis et l'application aérienne (selon la culture et la maladie). Le fongicide en pâte fluide Quadris est un fongicide du groupe 11 qui contient de l'azoxystrobine (250 g/L).

But de la demande

Le demandeur a proposé l'ajout de l'application dans la raie de semis à une dose d'application de 4 à 6 mL de produit/100 mètres de rang (de 1 à 1,5 g de m.a./100 mètres de rang) pour lutter contre la gale argentée (*Helminthosporium solani*). L'application dans la raie de semis des pommes de terre de fongicide en pâte fluide Quadris est actuellement homologuée pour lutter contre la rhizoctonie (rhizoctone brun) à la même dose d'application.

Évaluation des propriétés chimiques et évaluations sanitaire et environnementale

Une évaluation des propriétés chimiques n'est pas requise en l'absence de modification aux propriétés chimiques du produit. Des évaluations sanitaire et environnementale ne sont pas nécessaires non plus car le profil d'emploi, notamment les cultures traitées, les doses d'application et le calendrier de traitement, n'a pas été modifié.

Évaluation de la valeur

Des essais du fongicide en pâte fluide Quadris en mélange en cuve avec un insecticide et un autre fongicide, menés à l'Île-du-Prince-Édouard et en Alberta, n'ont pas été pris en compte lors de l'évaluation de l'efficacité du produit. Des essais réalisés en Ontario et au Manitoba ont confirmé que la pression exercée par les maladies était moyenne à élevée. Des différences significatives ont été observées en ce qui concerne l'incidence des maladies par rapport au témoin inoculé. Les doses d'application de 1,0 et de 1,5 g m.a./100 mètres de rang ont confirmé une bonne efficacité moyenne (65,4 % et 94,7 %) du produit lorsque la pression exercée par les maladies est élevée; cette efficacité se compare au produit commercial utilisé à des fins de comparaison (71,4 %). Lorsque la pression exercée par les maladies est moyenne, l'efficacité diminue (20,9 % et 26,3 %), mais se compare encore à celle du produit commercial de comparaison (27,8 %).

Conclusion

Après examen des résultats des essais d'efficacité, l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) approuve la demande d'ajout de la possibilité de l'application dans la raie de semis du fongicide en pâte fluide Quadris pour lutter contre la gale argentée (*Helminthosporium solani*) dans les cultures de pommes de terre aux doses d'application proposées.

Références

PMRA # 1421920. Quadris Flowable Fungicide Summary of Efficacy Trials for Silver Scurf. Syngenta Crop Protection Canada Inc., received by PMRA dated April 18, 2007. DACO 10.2, 10.2.2, 10.2.3.1, 10.3.2.

PMRA # 1421921. Summary Tables. Syngenta Crop Protection Canada Inc., Trial No. POT01-01, POT01-2, POT02-1. Received by PMRA May 17, 2007. DACO 10.2.3.1.

PMRA # 1421925. Summary, Syngenta Crop Protection Canada Inc., Study No. CAMBOT6802001. Report No. POT01-1., Study Report Date Feb. 14, 2002. DACO 10.2.3.3.

PMRA # 1421926. Syngenta Crop Protection Canada Inc., Study No. POT01-2. Report No. CAMBOT6802001. Study Report Date Mar. 28, 2007. DACO 10.2.3.3.

PMRA # 1421927. Summary. Syngenta Crop Protection Canada Inc., Study No. CAMBOT6912002 . Report No. POT02-1. Study Report Date. Mar. 28, 2007. DACO 10.2.3.3.

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2007

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.